

Conseil Municipal du 17 avril 2014

Le jeudi 17 avril 2014, le maire de Nogent-sur-Marne réunira son Conseil municipal.

Cette séance sera en partie consacrée au vote du budget primitif 2014.

Principales délibérations à l'ordre du jour

BUDGET

- **Reprise anticipée des résultats – Budget primitif 2014 – Budget général**

Les collectivités territoriales ont la possibilité, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, de procéder à la reprise anticipée des résultats. Lorsque le résultat excédentaire de la section de fonctionnement est repris par anticipation, l'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte-tenu des restes à réaliser ou reports). Le solde disponible peut-être inscrit soit en fonctionnement, soit en investissement.

- **Reprise anticipée des résultats – Budget primitif 2014 – Budget annexe des parkings**

- **Exercice 2014 – Vote du budget primitif – Budget principal**

Lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les axes préfigurant l'élaboration du budget de l'exercice 2014 ont été abordés. Le budget primitif traduit ces orientations et répond aux engagements suivants : maintien des taux de fiscalité directe et de la qualité de services à la population, développement et modernisation des infrastructures, et réalisation du contrat de programme Nogent-Baltard. C'est dans un contexte de diminution des dotations de l'État que s'est construit ce budget 2014.

- **Exercice 2014 – Vote du budget primitif – Budget annexe des parkings**

- **Exercice 2014 Vote des taux d'imposition – Vote du produit fiscal**

Les taux d'imposition sont fixés à 15,46 pour la taxe d'habitation, 19,06 pour le foncier bâti et 69,55 pour le foncier non bâti. Pas d'augmentation des taux.

- **Exercice 2014 – Subventions allouées en faveur des associations**

- **Exercice 2014 – Répartition de la subvention départementale 2013 aux associations à caractère scolaire, culturel et social**

- **Exercice 2014 – Subventions allouées en faveur des établissements publics locaux et aux délégués** (gestionnaires du Centre Nautique, des crèches Le Jardin des Lutins et Mandarine et provision pour l'activité du dernier trimestre de la future crèche Moulin de Beauté) en compensation des contraintes fixées pour le maintien du service public.

RÉSEAUX DE COMMUNICATION

- **Enfouissement des réseaux**

Approbation de la convention financière à conclure avec le SIPPÉREC pour les études et travaux d'enfouissement des réseaux de communication électronique d'Orange, avenue Charles V (entre les numéros 2 et 8).

URBANISME

- **Ravalement**

Il est proposé de continuer de soumettre les travaux de ravalement à autorisation sur l'ensemble du territoire communal pour des raisons de préservation patrimoniale et d'esthétique urbaine.

JEUNESSE

• Préparation au Brevet des collèges et au baccalauréat

Mise en place de stages de préparation aux épreuves du Brevet des collèges et du baccalauréat, en direction des collégiens et lycéens scolarisés à Nogent.

Ordre du jour complet :

FINANCIER

- 14/48 – Reprise anticipée des résultats – Budget Primitif 2014 – Budget Général
- 14/49 – Reprise anticipée des résultats – Budget Primitif 2014 – Budget Annexe des Parkings
- 14/50 – Exercice 2014 – Vote du Budget Primitif – Budget Principal
- 14/51 – Exercice 2014 – Vote du Budget Primitif – Budget Annexe des parkings
- 14/52 – Exercice 2014 – Vote des taux d'imposition – Vote du produit fiscal
- 14/53 – Exercice 2014 – Subventions allouées en faveur des associations
- 14/54 – Exercice 2014 – Répartition de la subvention départementale 2013 aux associations à caractère scolaire – culturel – social
- 14/55 – Exercice 2014 – Subventions allouées en faveur des établissements publics locaux et aux délégataires
- 14/56 – Exercice 2014 Autorisation donnée à M. le Maire en matière d'emprunt et de ligne de trésorerie

SERVICES TECHNIQUES

- 14/57 – Approbation de la convention financière à conclure avec le SIPPAREC pour les études et travaux d'enfouissement des réseaux de communications électroniques d'ORANGE, Avenue CHARLES V (entre les numéros 2 et 8).

URBANISME

- 14/58 – Travaux de ravalement soumis à autorisation sur l'ensemble du territoire communal

DRH

- 14/59 – Modification du tableau des effectifs
- 14/60 – Indemnités de fonction des élus

JEUNESSE

- 14/61 – Mise en place de stages de préparation aux épreuves du Brevet des collèges et du baccalauréat, en direction des collégiens et lycéens scolarisés à Nogent.

DIVERS

- 14/62 – Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et le réseau de Communication (SIPPAREC)
- 14/63 – Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)
- 14/64 – Désignation de délégués au sein du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne – (SIFUREP)
- 14/65 – Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)
- 14/66 – Désignation du représentant de la Commune de Nogent-sur-Marne siégeant au sein du Conseil d'administration de la Société Publique Locale "Marne au Bois Aménagement-S.P.L."
- 14/67 – Remplacement d'un conseiller démissionnaire au sein du conseil du CCAS
- 14/68 – Désignation des représentants titulaire et suppléant de la Commune au sein du syndicat d'études mixte ouvert Paris Métropole
- 14/69 – Désignation du délégué du Conseil Municipal au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val de marne (SAF 94)
- 14/70 – Désignation de deux représentants au sein du Conseil d'Administration de l'Association

des Maires d'Ile-de-France

• 14/71 – Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales